

Défilé du Père Noël Majesta du Grand Moncton 2010

C. P. 1565
Moncton (N.-B.) E1C 9X4

Formulaire de demande

Prière de retourner ce formulaire dûment rempli avant le 31 octobre 2010, par la poste à l'adresse susmentionnée, par télécopieur au 857-2908, ou par courriel à pwynberg@downtownmoncton.com

Nom de l'organisme : _____

Personne-ressource : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone (jour) : _____ Soir : _____

Télécopieur : _____ Courriel : _____

Brève description du char allégorique (**obligatoire**)

Nombre de personnes sur le char allégorique _____ **MAXIMUM DE 25 PERSONNES.**

L'évaluation portera sur différentes catégories. Cochez la catégorie qui vous décrit le mieux. (Cochez une seule case).

Organisme de bienfaisance ()	Commercial - gros ()	Club de service ()
Chevaux légers ()	Commercial - petit ()	Groupe d'église ()
École élémentaire ()	Groupe de jeunes ()	Clowns ()
École intermédiaire ()	Majorettes ()	Groupe de piétons ()
École secondaire ()	Groupe 4H ()	Collège ()

Veuillez indiquer le nom de la compagnie de transport qui remorquera votre char allégorique

LES CAMIONS REMORQUES DOIVENT ÊTRES DÉCORÉS

J'ai lu et j'accepte les conditions liées à ma participation au Défilé du Père Noël du Grand Moncton.

Signature : _____

Pour être acceptées, toutes les demandes doivent être **COMPLÈTEMENT REMPLIES**. Le Comité se réserve le droit de refuser toute demande de participation.

Personne-ressource : Téléphone : 857-2991

DÉFILÉ DU PÈRE NOËL MAJESTA DU GRAND MONCTON
THÈME DE 2010 :
« Films de Noël »

Le défilé du père Noël du Grand Moncton, qui se déroulera le samedi 27 novembre 2010, débutera à 18 h à l'angle des rues Cameron et Main et se dirigera vers l'est sur la rue Main jusqu'à la rue Champlain.

MODALITÉS ET CONDITIONS

Toutes les demandes sont assujetties à l'approbation du comité du défilé. Le comité se réserve le droit de refuser toute demande de participation, et sa décision est définitive. Toute demande reçue doit être dûment remplie et comprendre une description du char allégorique. Le jour du défilé, tout char qui ne correspond pas à la description fournie sera refusé.

Tous les chars doivent être décorés à l'aide de lumières de Noël et respecter le thème du défilé.

LES CAMIONS REMORQUES DOIVENT ÊTRES DÉCORÉS

Seuls des chars allégoriques seront permis; les voitures, fourgonnettes, autobus et camions décorés ne seront pas acceptés. Les décorations à saveur commerciale doivent être réduites au minimum.

La hauteur des chars allégoriques, y compris la hauteur du véhicule de remorquage, ne peut dépasser onze pieds six pouces (3,4 mètres) du sol (pour passer sous le viaduc). Tout char qui dépasse cette hauteur sera refusé. Sans exception, le parcours ne sera pas modifié.

Il est **INTERDIT** aux participants à pied ou sur les chars allégoriques **DE DISTRIBUER QUOI QUE CE SOIT** à la foule. Cette pratique dangereuse est interdite avant, pendant et après le défilé, et tout char enfreignant ce règlement sera **RETIRÉ DU DÉFILÉ** par mesure de sécurité.

Une seule unité ramassera des aliments pour les démunis.

AUCUN CHAR ALLÉGORIQUE NE DOIT TRANSPORTER UN PÈRE NOËL VIVANT.

Chaque inscription est limitée à une (1) unité mobile.

Tout char allégorique doit se limiter à une (1) personne par deux (2) pieds de longueur de remorque par char allégorique (p. ex. char allégorique de 50 pieds = 25 personnes). Le comité n'acceptera qu'un maximum de 25 personnes par char allégorique.

Il est interdit à quiconque de monter ou de descendre d'un char allégorique durant le défilé.

Il est interdit d'actionner une sirène ou un klaxon durant le défilé.

Toute unité mobile doit être dotée d'un **EXTINCTEUR D'INCENDIE**.

Tout char retardataire peut être refusé.

Tous les participants de votre groupe doivent connaître le nom (indiqué sur la demande) et le numéro de leur inscription, et doivent savoir où se réunir à la fin du défilé (p. ex. terrain de stationnement du Canadian Tire), avant d'arriver au site de rassemblement.

RENCONTRE AVANT LE DÉFILÉ – PARTICIPATION OBLIGATOIRE

Le dimanche 21 novembre 2010 à 18 h 30 au Pavillon des festivals Global située au 120, rue Westmorland.

Un représentant de chaque inscription doit assister à cette rencontre, et aucun autre avis ne sera donné. On vous y communiquera votre numéro de position dans la parade et autres renseignements.

HORAIRE DU JOUR DU DÉFILÉ

De 15 h à 16 h	Alignement des chars allégoriques
De 16 h à 17 h 30	Arrivée des participants sur les chars allégoriques et des groupes de marcheurs
17 h 30	Les chars se rapprochent pour réduire les écarts. (Chaque char doit avancer sans qu'on ait à le lui dire.)
17 h 55	Début du défilé